

Paris, le 27 juin 2018

Communiqué de presse

Ascension solidaire du Dôme des Écrins, voisin du Mont Blanc (4015 mètres d'altitude) par quatre jeunes en conflit avec la loi, les 5 et 6 juillet 2018



L'aboutissement d'un entraînement intensif de plusieurs mois

Quatre jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) en Auvergne se sont portés volontaires pour soutenir la récolte de dons de l'association « Les Chevaliers du Ciel » qui œuvre auprès d'enfants porteurs de handicaps. C'est dans ce cadre que ces quatre courageux se lanceront dans l'ascension du Dôme des Ecrins dans le massif du Mont-Blanc les 5 et 6 juillet prochain. Ils seront encadrés par leurs éducateurs et deux guides de haute montagne.

Afin d'y parvenir, les jeunes ont participé à des marches d'entraînement intensif dans les Pyrénées (jusqu'à 3.730 mètres d'altitude) entre mai et juin. Ils ont appris à mieux se connaître et se sont préparés à accomplir un effort particulièrement intense et exigeant au service d'une noble cause.

Solidarité, persévérance : des notions essentielles pour l'insertion des jeunes en conflit avec la loi

Il s'agit de tendre vers le dépassement physique par l'effort et la pratique de la marche dans des conditions jugées extrêmes, c'est aussi l'occasion pour ces mineurs de sortir de leur zone de confort tout en étant encadrés par des professionnels de la montagne et des éducateurs. L'accès aux moyens de communication est limité. Cette opération dans un environnement inhabituel et difficile permet également à ces jeunes de nouer des liens, de faire équipe avec d'autres afin d'atteindre un objectif commun. Ils seront aussi sensibilisés au sujet du handicap et aux actions solidaires conduites par l'association « les Chevaliers du Ciel ».

Solidarité, effort, dépassement de soi sont des notions indispensables à tout projet d'insertion. Elles sont au cœur du travail éducatif conduit par les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse auprès de ces jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

Contact presse :

Delphine Holstein | delphine.holstein@justice.gouv.fr | 01 70 22 78 75 – 06 07 33 37 70